



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

presse régionale

Question écrite n° 120662

Texte de la question

M. Daniel Mach attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur les lourdes menaces qui pèsent sur l'avenir du journal *L'Indépendant*. Le paysage de la presse écrite française vit, depuis plusieurs années maintenant, de profonds bouleversements. Entre autres, internet et les *smart phones* ont totalement bousculé les habitudes et ébranlé le fonctionnement traditionnel de nos journaux nationaux. Face à ces nouvelles tendances, les regroupements et ajustements se multiplient et mettent parfois en péril l'identité des rédactions. Dans ce cadre, la tourmente qui secoue le journal *L'Indépendant* de Perpignan inquiète - au plus haut point et à l'unanimité - l'ensemble des élus des Pyrénées-Orientales. De lourdes menaces de suppression de postes pèsent sur *L'Indépendant*. Il est en effet question d'un vaste plan social qui toucherait 33 personnes sur le site de Perpignan, c'est-à-dire 20 % de l'effectif. Trois services complets sont voués à disparaître. Créé en 1846, *L'Indépendant* est l'un des plus anciens quotidiens français. Il fait partie de l'histoire, du patrimoine des Pyrénées-Orientales et contribue au développement des territoires. C'est un journal emblématique et tout le monde y est très attaché. *L'Indépendant* a déjà subi de nombreux regroupements. Leur professionnalisme, l'efficacité des équipes dont ils font partie, l'importance de chaque service et la qualité de leur travail sont indéniables. Il est inconcevable qu'ils pâtissent une nouvelle fois de ces ajustements. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui préciser sa position sur ce dossier et lui indiquer de quelle manière il compte s'investir.

Texte de la réponse

Le secteur de la presse, qui emploie 50 000 salariés, est actuellement confronté à des évolutions technologiques fortes et à une dégradation de ses recettes qui fragilisent la situation économique et sociale de nombreux éditeurs. En octobre dernier, *L'Indépendant* a connu des mouvements de grève liés à la suppression de 27 emplois. La direction de l'entreprise et les représentants des salariés ont négocié un accord permettant de mettre en place un plan de départs volontaires et d'envisager d'éventuels efforts salariaux en fonction des résultats de ce plan. Cette restructuration a évidemment des conséquences sur l'activité économique locale. Face à l'érosion de la diffusion, l'ensemble du groupe Journaux du Midi verra ses effectifs diminuer de 15 %. L'État s'est attaché, de longue date, à soutenir ce secteur stratégique qui contribue de manière essentielle à l'information des citoyens et à la diffusion des courants de pensées et d'opinions. Sa vitalité et son avenir sont ainsi des enjeux majeurs de notre vie démocratique. L'effort financier public (580 M€ supplémentaires sur trois ans, entre 2009 et 2011) a permis d'amortir le choc de la crise de 2008 et de préparer le terrain à de nouveaux modèles. Les pouvoirs publics ont soutenu la distribution de la presse, avec la réforme des messageries et le soutien à la distribution de la presse quotidienne nationale (45 M€ en 2010), l'encouragement au développement de nouveaux canaux de distribution comme le portage (plus de 200 M€ en trois ans) ou l'instauration d'une régulation plus efficace de la filière (réforme du Conseil supérieur des messageries de presse et création de l'Autorité de régulation de la distribution de la presse). L'État a contribué à la modernisation industrielle des journaux (fonds d'aide à la modernisation de la presse) et au développement numérique (création du fonds pour les services de presse en ligne), de même qu'il a soutenu la revalorisation des pratiques et la formation professionnelle des journalistes. Le Gouvernement accompagne ainsi, chaque année, de manière significative,

des projets et des investissements lourds pour accompagner cette période de transition industrielle. Dans le cadre de la réforme de la gouvernance des aides à la presse, il poursuivra cet effort avec le futur fonds stratégique pour le développement de la presse, qui permettra également d'accompagner des actions en matière de développement du lectorat et de l'innovation.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Mach](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120662

Rubrique : Presse et livres

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 octobre 2011, page 11231

Réponse publiée le : 3 avril 2012, page 2719